

# La politique, une histoire de vieux, par les vieux, pour les vieux?

Les divergences entre les différentes générations autour du Brexit sont le dernier reflet d'un conflit qui a longtemps vu la politique exclure les jeunes... qui, aujourd'hui, boudent les urnes.



Une manifestante contre le Front national à Marseille le 29 mai 2014, au lendemain des élections européennes qui ont vu la montée du parti d'extrême-droite. BORIS HORVAT / AFP

Les résultats du référendum britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ont montré une fracture énorme entre "jeunes" et "vieux". Les premiers ont largement déserté les urnes, mais aussi voté - pour ceux qui ont voté - très largement contre le Brexit (à 75% selon un sondage effectué le jour du vote). Les seconds ont fait exactement l'inverse. Après ce résultat, beaucoup ont crié au "vol" de l'avenir des uns par les décisions des autres. "Le passé a décidé de l'avenir", a résumé l'ex-eurodéputé Daniel Cohn-Bendit.

Que faire pour éviter ce "vol"?

"Faut-il supprimer le droit de vote aux plus de 60 ans qui votent contre l'avenir des jeunes?", s'est demandé, "sans y croire", le directeur de l'information de la RTBF, Jean-Pierre Jacqmin.

"Les vieux qui votent pour le #Brexit ça me rappelle les retraités qui avaient voté pour Sarkozy et son "travailler plus pour gagner plus", écrit aussi Héléne Bekmezian, journaliste au Monde. "Le droit de vote, c'est comme le permis: franchement, au bout d'un certain âge, on devrait leur retirer", ajoute-t-elle ironiquement.

D'autres ont avancé l'idée qu'il faudrait que le vote des jeunes ait plus de poids aux élections, et particulièrement lors des référendums, au motif que ceux-ci vont devoir "vivre plus longtemps" avec cette décision que les autres.

Si un tel système était un jour mis en place, il s'agirait en tout cas d'une grande première.

"À ma connaissance aucun dispositif en faveur d'une pondération du vote au profit des classes d'âge jeunes n'a jamais été envisagé", nous répond Anne Muxel, spécialiste du vote des jeunes.

Même son de cloche auprès du politologue Vincent Tournier et de l'historien Jean Garrigues. Il faut attendre 1974 pour voter à 18 ans

*"Ma grande priorité, c'est la jeunesse", clamait François Hollande en janvier 2012, en ouvrant sa campagne présidentielle.*

D'autres avant lui avaient fait de la jeunesse une priorité, comme Pierre Mendès France, ou Jean Lecanuet, et ont tenté de la mobiliser dans les urnes. Mais il a fallu beaucoup de temps pour que les hommes et femmes qui gouvernent fassent confiance aux jeunes, tant pour représenter le peuple que pour mettre un bulletin dans l'urne, explique Jean Garrigues.

Toute l'histoire de la vie politique, en France et dans les démocraties occidentales, peut être regardée comme une longue lutte des vieux contre les jeunes. Pendant des centaines d'années, on va plutôt donner une "prime" aux anciens. A Athènes, les *bouleutes*, assemblée de citoyens chargés des lois de la cité, doivent être âgés de plus de trente ans, tout comme les citoyens de l'*Héliée*, le tribunal populaire d'Athènes. A Sparte, une cité concurrente, il faut même attendre 60 ans pour entrer dans la *Gérousie*, l'assemblée des anciens. Entre 1795 et 1799, pendant le Directoire, il faut avoir 40 ans pour faire partie du Conseil des anciens, et 25 ans pour entrer au Conseil des Cinq-Cents. Bref, l'opinion dominante est qu'il faut attendre d'avoir un peu d'expérience pour pouvoir prendre des décisions qui ont des répercussions sur tout le corps électoral.

C'est dans cette même logique que les gouvernements vont chercher à maintenir élevé l'âge à partir duquel un citoyen peut voter. En France, il faut trente ans révolus pour avoir accès aux urnes en 1815. La limite est fixée à 25 ans à partir de 1830 et 21 ans en 1848. Pendant toute cette période, la droite monarchiste milite pour que le droit de vote ne soit pas octroyé avant l'âge de 30 ans et met l'accent sur la "sagesse des anciens".

Ce n'est qu'en 1974, par la loi du 5 juillet, que l'âge du vote est abaissé à 18 ans, sous l'impulsion du président Valéry Giscard d'Estaing. Et cela ne s'est pas fait sans heurts.

*"Il a fallu des années pour que Giscard impose cette réforme. Ni De Gaulle ni Pompidou n'ont accepté de donner la majorité à 18 ans", raconte Jean Garrigues.*

Une prime à l'expérience qui est aussi très largement le fait des électeurs, qui votent plus volontiers en faveur d'un vieux barbu que d'un jeune en short, estime l'historien.

## La majorité à 16 ans?

Aujourd'hui, on pourrait croire que c'est l'inverse. La société a basculé dans un certain *jeunisme*, estime Jean Garrigues. Le droit de vote dès 16 ans existe en Autriche, depuis 2007, et dans certains "länder" d'Allemagne et régions de Suisse ou du Royaume-Uni pour les élections locales. Il a été question pendant un temps de l'introduire pour le référendum sur le Brexit en Grande-Bretagne, mais cette option a finalement été rejetée.

En France, où les âges minimaux pour se présenter à la présidentielle ou aux sénatoriales ont été abaissés à 18 et 24 ans ces dernières années, l'idée est dans l'air, sans résultats concrets.

*"Les femmes et les non-blancs ayant crié assez fort, on leur a finalement consenti le statut d'opprimés. Mais on ne pense pas encore aux enfants, car ils se taisent",* écrivait la femme de lettres Christiane Rochefort, dans *Les enfants d'abord*, dès 1976.

Plus proche de nous, en 2002, Lionel Jospin s'est prononcé pour le droit de vote à 17 ans, mais l'idée fut classée sans suite. Sept ans plus tard, Martin Hirsch, alors haut-commissaire à la Jeunesse, a **refusé** cette proposition du premier syndicat lycéen.

L'idée est aujourd'hui défendue par les sociologues **Michel Fize** et **Julien Damon**, qui a **fait remarquer** le 25 juin qu'

*"avec le droit de vote à 16 ans, il n'y aurait pas eu de Brexit".*

En 2013, l'ancienne ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti, a **planché** sur un projet de "prémajorité", avec une ouverture du droit de vote aux élections locales dès 16 ans. Un projet là encore abandonné.

## **Vote "dès la naissance"**

Aucun système n'a décidé d'octroyer un double vote ou un vote triple aux citoyens en fonction de leur âge, mais il y a eu des projets au lendemain de la Première Guerre mondiale de "vote familial", prenant en compte le nombre d'enfants. Un vote double, triple ou même quadruple octroyé aux pères de famille en fonction de leur nombre d'enfants, prôné par la droite catholique pour stimuler la croissance démographique. Mais ce projet ne s'est jamais réalisé, car il était en

*"contradiction avec le principe démocratique",* fait remarquer Jean Garrigues, qui veut qu'on ne distingue pas les citoyens en fonction de leur âge ou de leur origine ethnique, etc.

L'idée a ressurgi en Allemagne au début des années 2000, **de la part de parlementaires allemands**, sous la forme d'un vote "dès la naissance", avec comme but

*"de faire peser les parents de jeunes enfants dans des enjeux électoraux où l'écart générationnel sépare autour de la question des crèches",* explique Anne Verjus, directrice de recherche au CNRS.

Mais là encore, l'idée n'a pas abouti.

## **Écarts d'abstention**

On peut regarder ces refus successifs comme le symptôme que les jeunes sont les mal-aimés de la vie politique. Et se dire qu'abaisser la majorité ou accorder plus de poids au vote des jeunes serait la solution pour mieux les impliquer et panser cette blessure de l'histoire. Mais on peut aussi se dire que le problème est ailleurs, et qu'il n'est pas tant nécessaire d'abaisser l'âge limite que d'impliquer mieux les jeunes qui votent déjà, ou qui précisément, ne votent pas alors qu'ils en ont pourtant le droit.

"Certains disent qu'il faudrait interdire aux vieux de voter ?! Et si les jeunes commençaient par se déplacer dans les isolements ?" s'est **insurgée** la journaliste Sandrine Chesnel.

En France, au premier tour de la présidentielle, les 18-24 ans ont se sont abstenus à 27%, **selon un sondage Ipsos**. C'est 10 points de plus que les 45-59 ans et 13 points de plus que les plus de 60 ans. **Au Royaume-Uni**, lors des élections générales de 2015, les jeunes ont été **presque deux fois moins nombreux** à se rendre dans les urnes que les plus vieux (43% contre 78%). Et pour le référendum sur l'Union européenne, la cellule Sky Data **a estimé, à partir de projections**, que l'abstention des jeunes de 18 à 24 ans avait atteint 36%. Les plus de 65 ans se sont déplacés à 83%, selon cette estimation. Malgré leurs éventuels problèmes de santé, ce sont eux qui ont été les plus dynamiques, ce jour-là.

Plus généralement, il y a dans les attaques des commentateurs sur le vol de la démocratie par les vieux une idée au fond assez pessimiste de la nature humaine, qui réduit l'être humain à un égoïste, incapable de voter pour autre chose que son intérêt, **comme l'a bien remarqué Christophe Bouillaud**, professeur agrégé de science politique à l'Institut d'études politiques de Grenoble:

*"Or, d'évidence, les vieux comme les jeunes d'ailleurs peuvent aussi voter justement pour autrui, et surtout pour l'image qu'ils se font de l'avenir de leur pays."*

La politique est sans doute une histoire de vieux, par les vieux, pour les vieux. Et l'argument de l'expérience, quand il est brandi pour exclure une partie de la population, plus faible économiquement, devient sans nul doute tyrannique. Mais rejeter en bloc l'argument de l'expérience l'est tout autant, fait valoir Christophe Bouillaud:

*"C'est en fait assez drolatique de voir les partisans de l'Europe actuelle, dont le discours de légitimation politique repose largement sur le rappel d'une mauvaise expérience passée, les deux guerres mondiales ("L'Europe, c'est la paix"), donc sur un fait d'expérience mémorisé, refuser le fait que certains vieux Européens de l'ouest puissent s'être fait leur propre opinion sur l'Union européenne telle qu'elle fonctionne depuis disons les années 1980 [...]. Ces vieux ont voté contre le statu quo ("Remain") peut-être parce qu'ils avaient eu tout le loisir de constater que le statu quo avait emmené leur univers dans le mur."*